



2022 - 2023



**Inscriptions dès Le samedi
10 septembre de 9h30 à 12h**

Pour les enfants ermontois ou scolarisés à Ermont
du CP au CM2

Cycle 1 : du 19/09/22 au 03/02/23

Cycle 2 : du 06/02/23 au 23/06/23

hors vacances scolaires

Une seule inscription pour les deux cycles d'activités :
à la Direction de la Vie associative et des Sports
37 bis rue Maurice-Berteaux – 95120 Ermont

L'enfant doit choisir une ou deux activités par cycle. Il est impératif de changer d'activité au cycle 2.

Activités de 17 h à 18 h hors vacances scolaires	Jour	Cycle 1	Cycle 2	Lieux
Arts martiaux	Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dojo Antoine de Saint-Exupéry
Boxe française	Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif Gaston-Rébuffat
Échecs	Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maison de la vie associative
Escalade*	Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif Raoul-Dautry
Gymnastique	Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif Gaston-Rébuffat
Multi-sports	Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gymnase Auguste-Renoir
Rugby	Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain de rugby - Saint-Exupéry
Tennis	Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif Raoul-Dautry
Tennis de table	Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gymnase Vincent-Van Gogh
Trampoline	Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif Gaston-Rébuffat

Certificat médical obligatoire pour toutes les activités

* L'activité « escalade » n'est pas ouverte aux enfants de CP

Tarif annuel 2022 – 2023

- 1 activité par cycle pour 1 enfant : 41 €
- 2 activités par cycle pour 1 enfant : 59 €

- 1 activité par cycle pour le 2^e enfant : 29 €
- 2 activités par cycle pour le 2^e enfant : 47 €

Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de
« **Régie animations sportives** ».

Certificat médical à rendre
avant le 16 septembre.

Inscription pour l'année scolaire
obligatoire.

